
ACCIDENT
survenu à l'avion immatriculé F-GOCC

Événement :	sortie latérale de piste à l'atterrissage.
Cause probable :	prise en compte insuffisante des effets du vent.

Conséquences et dommages : aileron droit arraché, saumon de l'aile droite et gouverne de profondeur endommagés.

Aéronef : avion Pilatus PC 6 B2-H2 " Turbo-Porter ".

Date et heure : samedi 1er juillet 2000 à 17 h 10.

Exploitant : école de parachutisme.

Lieu : AD Bouloc (privé) (82), piste 10, LDA : 750 m.

Nature du vol : largage de parachutistes.

Personnes à bord : pilote.

Titres et expérience : pilote, 55 ans, TT de 1971, 1431 heures de vol dont 135 sur type et 120 dans les trois mois précédents.

Conditions météorologiques : estimées sur le site de l'accident : vent 180° à 220° / 08 à 10 kt, visibilité supérieure à 10 km, BKN entre 3300 pieds et 5000 pieds.

Circonstances

A l'issue de trois vols de largage, le pilote présente son avion en finale. Le touché se déroule normalement. L'appareil dérive ensuite vers la droite sur une centaine de mètres avant de quitter la piste. L'avion traverse un fossé situé à quelques mètres du bord de la piste. L'aile droite et la gouverne de profondeur heurtent le sol.

Le pilote explique avoir noté lors de la finale la présence de vent traversier lors de la finale. Il indique avoir positionné le palonnier en butée à gauche et le manche à droite pour contrer les effets du vent. Malgré ces corrections, il n'a pas réussi à maintenir l'avion sur l'axe de piste.

Il ajoute avoir estimé le vent du 180° pour 10 à 15 kt.

Le vent limite plein travers démontré sur cet aéronef est de 15 kt.